



## DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice : **38**  
 Nombre de membres présents : **27**  
 Nombre de votants : **32**  
 Date de convocation : **22/03/2018**

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de séance.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION  
2017 BUDGET ANNEXE ESPASSOLES**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSSINE (Camélas) - CHEREZ (Castelnou) – PUJOL, CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - PUIG (Sainte Colombe) - FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, RUIZ BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à R.TOURNE  
 C.VILA (Oms) à G.CHINAUD  
 R.PEREZ (Thuir) à B.BATALLER-SICRE  
 T.VOISIN (Thuir) à S.RAYNAL  
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absent:

A.DOUTRES (Caixas)  
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille)  
 P.BELLEGARDE (Passa)  
 N.MON (Thuir)  
 P.MAURY (Thuir)

Monsieur René OLIVE a quitté la salle.

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

**Madame Nadine CRUCQ** est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR Monsieur le Trésorier Principal: BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES LES ESPASSOLES - THUIR –EXERCICE 2017**

Le Conseil Communautaire,

**APRES** s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier Principal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

**APRES** avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017

**APRES** s'être assuré que le Trésorier Principal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

**CONSIDERANT** qu'il y a conformité entre le Compte Administratif du Président et le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Principal

- 1°) **STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2°) **STATUANT** sur l'exécution du budget de l'exercice 2017, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3°) **STATUANT** sur la comptabilité des valeurs inactives,

**A l'Unanimité des membres présents ou représentés,**

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par Monsieur le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, le jour, mois et an que dessus.



Le Président

**René OLIVE**

28400 - ZAE LES ESPASSOLES

Exercice 2017

### Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.  
Observations :

**GATOUNES Francoise (1018164557-0), INSPECTEUR FINANCES PUBLIQUES**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ZAE LES ESPASSOLES** pendant l'année 2017 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

**ALIU Christian (1013062258-0), INSPECTEUR DIVISIONNAIRE FIP HORS CLASSE**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

*25/03/2018*

A THUIR

A , le

The stamp is circular and contains the text: "HAUTE-NORMANDIE REGION", "B.P. 10000", "61000 ALLENDEY", "066024". A handwritten signature in blue ink is written over the stamp, and the date "25/03/2018" is written next to it.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20180329-34-18CDG2017Esp-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2018

